



LETTRE D'INFORMATION

Juin 2021

Sommaire :

- Élections
- Dispositif d'aide aux vacances
- Rencontre associations
- Réalisations travaux
- Feu d'artifice

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant les vacances
scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

 05 49 56 71 24
 mairie.stjulienlars@wanadoo.fr
 saintjulienlars.fr
 Mairie de Saint Julien l'Ars

Élections régionales et départementales

Elles auront lieu les dimanches **20 et 27 juin**
dans 2 bureaux de vote différents :

- **Élections Régionales : Salle omnisports** (12 rue de Beaulieu)
- **Élections Départementales : salle Polyvalente** (12 rue de Beaulieu)

Pensez à venir :

- muni d'une pièce d'identité
- masqué avec votre stylo (afin de respecter les gestes barrières)



Horaires d'ouverture : 8h à 18 h

Dispositif d'aide financière aux vacances 2021



**L'action "aide aux vacances" a été reconduite par
l'assemblée départementale.**

Ce dispositif s'adresse aux familles domiciliées dans le département de la Vienne, pour les enfants entre trois et moins de 16 ans.

les conditions d'attribution :

l'aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 450€ au 1er janvier de l'année en cours. Elle est réservée aux enfants qui fréquentent durant l'été, un centre de Loisirs du Département :

- avec hébergement, pour un séjour d'une durée de 5 jours consécutifs et plus
- sans hébergement, pour un séjour d'une durée de 4 jours consécutifs et plus.

Montant de l'aide :

l'aide est de :

- 60 € pour un enfant fréquentant un Centre de Loisirs avec hébergement,
- 27 € pour un enfant fréquentant un Centre de Loisirs sans hébergement.

L'aide est versée direction aux Centres de Vacances.

Où s'adresser ?

Les familles s'adressent directement au Centre de Vacances choisi qui étudiera leur demande et assurera le suivi des formalités administratives auprès du Département de la Vienne.



Rencontre présidents d'associations/élus

La crise sanitaire étant bientôt derrière (nous l'espérons tous), il était temps de reprendre la "vie normale". Dans cette optique, le 03/06/2021 le Maire et les adjoints ont rencontré les présidents des associations de la commune afin de planifier et synchroniser les manifestations à venir.

Toujours dans cette même dynamique, les associations vous donnent rdv :

le samedi 4 septembre pour la journée des associations.

Travaux réalisés sur la commune

Les agents municipaux œuvrent au quotidien pour embellir et entretenir notre commune.

Faisons un petit zoom sur quelques réalisations...



Dans le respect de l'engagement de la commune d'obéir au plus vite aux normes d'accessibilité :
Pose de lettrages sur les bâtiments salle Polyvalente et Omnisports



Embellissement du rond point route de Poitiers (proche de la gendarmerie)



Embellissement devant la mairie

NB : toujours dans le projet accessibilité mais non photographié : modification de l'éclairage de la Mairie (pose de nouvelles lanternes afin d'obtenir 20 lux sur le cheminement et les 2 stationnements PMR)

Rappel des 2 prochaines animations



NETTOYONS LA COMMUNE

dimanche 13 juin 2021.

Rdv à 9H30 aux ateliers municipaux (4 rue de la vallée d'Anguin)

Pensez à vous munir de gants.



FEU D'ARTIFICE

Rdv le vendredi 09 juillet pour ce fabuleux moment convivial



Ne pas jeter sur la voie publique